

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

22_12_15_0412	VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET GENERAL AU BUDGET THEATRE DU VELLEIN	C.C DU 15/12/2022
----------------------	--	------------------------------

Le **jeudi 15 décembre 2022**, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué le **jeudi 8 décembre 2022**, s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean PAPADOPULO, Président.

70 membres du conseil en exercice.

Ont participé aux votes :

53 Conseillers communautaires présents : ACCETTOLA Hélène – ALIAGA Alexandre – AYDIN Michaël – BACCONNIER Michel – BADIN Pascale – BERGER Alain – BERGER Dominique – BERTOLA-BOUDINAUD Graziella – BETON Christian – BLOND Priscilla – BOCHARD Jean-Jacques – BORGHI Roland – BOUCHET Lucas – BOUISSET Sandrine – CHAUMONT-PUILLET Anne – CHRIQUI Vincent – CICALA David – DENIS Christophe – DESFORGES Marie-Laure – DI SANTO Laurent – DURAND Fabien – DURET Isabelle – DUSSERT Marie-Thérèse – FAYET Michel – GAGET Christine – GAGET Mathieu – GAUDE Daniel – GIRARD Jean-Pierre – GIRAUD Denis – GUSTO Nadiège – KOPFERSCHMITT Carine – LEGAY-BELLOD Gaël – LEPRETRE Aurélien – LIGONNET Andrée – LORiot-CARNIS Maryse – MAILLET Dorian – MARGIER Patrick – MARION Cyril – MARTI Patrick – MARY Alain – NICOLE-WILLIAMS Patrick – PAPADOPULO Jean – PARDAL Jean-Claude – PENOT Danielle – PERRARD Damien – RABUEL Guy – ROY Nadine – SADIN Christine – SAGIROGLU Aïcha – SALMON Jean-Noël – SUCHET Noël – TISSERAND Olivier – VIAL Guillaume

11 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoirs : BACCAM Marguerite donne pouvoir à LEPRETRE Aurélien – DEBES Céline donne pouvoir à BLOND Priscilla – GUETAT Christian donne pouvoir à Di SANTO – JACQUEMOND donne pouvoir à GIRARD Jean-Pierre – LASSAUSAIE Carole donne pouvoir à MARTI Patrick – LAVILLE Christophe donne pouvoir à CHAUMONT-PUILLET Anne – MICHALLET Damien donne pouvoir à SADIN Christine – POUDEVIGNE Magaly donne pouvoir à BERGER Dominique – RENARD Isabelle donne pouvoir à PERRARD Damien – SIMON Catherine donne pouvoir à PAPADOPULO Jean – VERLAQUE Florence donne pouvoir à DURAND Fabien

6 Conseillers communautaires absents : BELIME Gaëlle – DIAS Olivier – JURADO Alain – NASSISI Ludovic – ROULOT Océane – WAJDA Daniel

Secrétaire de séance : GAGET Christine

Acte certifié exécutoire par

- Dépôt en Sous-préfecture le
- Publié le

Nomenclature

- 7. Finances locales

- 1. Décisions budgétaires

Vu les articles L. 2224-1 et L. 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Le 31 mars 2022, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a approuvé et voté un Budget annexe CAPI THEATRE DU VELLEIN,

Considérant que le budget annexe THEATRE DU VELLEIN constitue un service public administratif et que de ce fait ce budget peut bénéficier d'une subvention d'équilibre versée par le budget principal,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

OUI l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et voté (Approuvé à l'unanimité)

DECIDE

- **D'APPROUVER** le versement du Budget Général de la CAPI au Budget annexe Théâtre du Vellein d'une subvention d'équilibre maximale de 1 540 300 €. Ce montant sera ajusté en fonction du résultat de l'exercice arrêté au 31/12/2022.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, un Vice-Président, à signer, au nom et pour le compte de la CAPI, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président

Jean PAPADOPULO